

DECRET N° 81-250 du 15 Août 1981

portant ratification du Protocole d'Accord portant signature de l'Accord de crédit N° 1127/BEN relatif au Projet du Développement Rural du Borgou entre la République Populaire du Bénin et la Banque Mondiale signé à Washington le 9 Avril 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la décision N° 81-024/ANR/CP du 30 Juillet 1981 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole d'Accord portant signature de l'Accord de Crédit N° 1127/BEN relatif au Projet du Développement Rural du Borgou entre la République Populaire du Bénin et la Banque Mondiale signé à Washington le 9 Avril 1981,

DECRETE :

Article 1er.- Est ratifié le Protocole d'Accord portant signature de l'Accord de Crédit N° 1127/BEN relatif au Projet de Développement Rural du Borgou entre la République Populaire du Bénin et la Banque Mondiale signé à Washington le 9 Avril 1981 et dont le texte se trouve ci-joint.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 15 Août 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,

Le Ministre du Développement Rural
et de l'Action Coopérative,

Simon Ifèdé OGOUMA

François Codjo AZODOGBEHOU

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 SPD 2 MDRAC et Directions 10
MAEC 5 autres Ministères 19 DPE - INSAE - DAJL 6 ICE et ses Sections 4 UNB -
ISJ 4 DAN - BN 4 DB - DCF - Solde 6 Trésor - DI 4 DAMB - CAA 4 A.I.D. 4 DCCT-
ONEPI - Gde Chanc. 3 BCP 1 JORPB 1.-